



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Direction de la santé et des affaires sociales DSAS
Direktion für Gesundheit und Soziales GSD

Route des Cliniques 17, 1701 Fribourg

T +41 26 305 29 04, F +41 26 305 29 09
www.fr.ch/dsas

Aux médias accrédités auprès
de la Chancellerie d'Etat

Fribourg, le 24 février 2011 (Embargo 25 février 17h00)

Communiqué de presse

Enfance et jeunesse: le canton soutient quantité de projets et veut accroître la participation des jeunes dans tous les domaines de la société

La conférence de Jean Zermatten sur la participation des enfants et des jeunes a été l'occasion de faire le point sur celle des jeunes Fribourgeois-e-s depuis l'entrée en vigueur de la loi sur la jeunesse. La Directrice de la santé et des affaires sociales Anne-Claude Demierre a relevé le travail accompli par les délégués à l'enfance et à la jeunesse et la Commission cantonale de l'enfance et de la jeunesse (CEJ) et présenté sa vision d'une politique participative de l'enfance et de la jeunesse.

Un plan d'action à l'horizon 2014

La Loi sur l'enfance et la jeunesse entrée en vigueur en 2007 est le catalyseur de la mise en œuvre d'une politique participative de l'enfance et de la jeunesse dans le canton de Fribourg. Depuis l'engagement de deux délégués cantonales, 66 projets ont reçu le soutien de la CEJ et par conséquent une aide de la Direction de la santé et des affaires sociales (DSAS), pour un montant total de 411 000.- francs. Des projets portés par les communes, qui sont soit destinés aux enfants et aux jeunes du canton ou mis en place par eux et avec eux dans divers domaines comme les activités sportives en milieu ouvert, l'animation et le travail de jeunesse, le renforcement du lien social dans les quartiers, les initiatives visant à renforcer les cultures musicales des jeunes ou encore le soutien à la parentalité.

Le soutien à ces projets a été complété par le déploiement de deux enquêtes, l'une à l'échelle des directions de l'Etat de Fribourg et l'autre au niveau des communes en 2010. Elles permettront de dresser un état des lieux des mesures prises dans le domaine de l'enfance et de la jeunesse par l'Etat et les communes fribourgeoises. Ces enquêtes poseront les bases pour déterminer les priorités cantonales, lesquelles déboucheront sur un plan d'action à l'horizon 2014.

25 projets soutenus en 2010

Le nombre de projets soumis à l'approbation de la Commission de l'enfance et de la jeunesse sont en constante augmentation. Une situation due en particulier, comme l'a exprimé la Conseillère d'Etat Anne-Claude Demierre, « au travail de fond effectué par les délégués à l'enfance et à la

jeunesse, qui s'engagent beaucoup sur le terrain, auprès des jeunes et des communes ». Ainsi, en 2010, la DSAS a soutenu 25 projets pour un montant total de 185 000.- francs.

Parmi les différents projets qui ont reçu une aide financière, on peut citer, dans le domaine sportif la création de deux Skateparks, l'un à Estavayer-le-Lac et l'autre à Kerzers. Après Attalens et Marly, la DSAS a soutenu la Ville de Fribourg pour son projet Midnight Sports dans le quartier de la Vignettaz qui consiste à ouvrir les salles de gymnastique le samedi soir aux jeunes entre 13 et 17 ans. Divers ateliers jeunesse liés au mouvement que propose le Centranim à Bulle sont également co-financés par la DSAS.

Avec l'appui financier de la DSAS, et ceci pour la deuxième année consécutive, la manifestation *Cirqu'ô Jeunes* a pu avoir lieu au mois de juin en Basse-ville de Fribourg. Ce projet a fait connaître à un large public l'art du cirque exercé par des enfants et des jeunes. Deux cirques étrangers étaient invités, dont l'un en provenance de Moscou qui mettait en scène des enfants et des jeunes des rues.

Renforcement des liens entre jeunes et adultes

La DSAS encourage également les projets liés à l'éducation et au soutien à la parentalité avec le projet *Bals d'Oxygène* mis en place par l'animation de jeunesse de Marly, ainsi que la qualité de vie dans les communes avec deux projets : les *Jeux d'Orange* que la commune de Marly organise pour créer du lien entre les générations et promouvoir l'engagement des jeunes citoyens et le projet *Reticulo* à Schmittlen mené par l'association Mano Verde. Ce projet vise le renforcement des liens entre les habitants dans le quartier de Mühletal et accorde une large place à l'expression et à la créativité des enfants et des jeunes du quartier.

Outre ce projet à Schmittlen, la DSAS finance d'autres projets dans la partie alémanique du canton. Le projet *Klipp+Klang* par exemple offre à des jeunes actifs dans les centres de loisirs de cinq communes de la Singine la possibilité de créer une émission radio sur le thème de leur choix et de la diffuser sur Radio Kaiseregg. Le centre de jeunes de Gurmels a également reçu un appui pour l'aménagement de son nouveau local de jeunesse.

La DSAS participe aussi au financement d'initiatives de jeunes dans le domaine des musiques actuelles en accordant un financement à la rénovation de la salle de musique rock *Ebullition* à Bulle et en permettant, avec le soutien des communes de la Glâne, de lancer la nouvelle scène musicale *S9XV* à Romont. Toujours dans ce domaine, la DSAS a permis à des jeunes de REPER de réaliser leur rêve : produire un CD sur leur trajectoire de migration !

Deux projets importants méritent encore d'être signalés : la réalisation par l'association *Village de la Paix* d'un DVD comprenant 6 saynètes filmées qui facilitent la discussion autour de questions comme la gestion des conflits entre les jeunes et la prévention de la violence. Le deuxième projet est l'organisation d'activités de loisirs pour des enfants et des jeunes en situation de handicap par l'association *Adolescence et handicap* de Romont. Les coordonnées de ces différentes organisations sont disponibles au Bureau de promotion des enfants et des jeunes de l'Etat de Fribourg.

Finalement, par l'engagement des déléguées à la jeunesse et par un soutien financier au projet, la DSAS a été très active dans la coordination de l'Action 72heures dans le canton de Fribourg permettant ainsi à 400 jeunes Fribourgeois-e-s de s'engager pendant 72 heures au mois de septembre 2010 dans 16 projets d'utilité publique.

Comment faire pour proposer un projet ?

Pour mémoire, les jeunes, les associations de jeunesse ainsi que les organisations travaillant avec et pour les enfants et les jeunes du canton de Fribourg peuvent déposer leur demande de soutien auprès du Bureau de promotion des enfants et des jeunes. Les déléguées à l'enfance et la jeunesse sont à leur disposition pour les conseiller, les informer et les soutenir dans leurs démarches. Un **nouveau formulaire de demande** est disponible sur le site internet du Service de l'enfance et de la jeunesse (www.fr.ch/sej) dans les deux langues officielles. Il comprend un descriptif de projet ainsi qu'un modèle de budget.

Annexes

—

Liste des projets soutenus en 2010

Discours d'introduction de Mme Anne-Claude Demierre, Conseillère d'Etat, Directrice SAS

Contact

—

Direction de la santé et des affaires sociales, Anne-Claude Demierre, Conseillère d'Etat, T +41 26 305 29 04 (10h00-11h30)

Communication

—

Direction de la santé et des affaires sociales, Claudia Lauper, Conseillère scientifique, T +41 26 305 29 04